

ANNEXE

tarifs municipaux
applicables au 1^{er} octobre 2025*

Délibération n°25-47 du Conseil Municipal du 13 octobre 2025

* certains tarifs ne seront applicables qu'au 1^{er} janvier 2026 (salles, etc.)

Commission des bâtiments

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

SALLE DES FÊTES

BALS ou SPECTACLES / EXPOSITION à BUT LUCRATIF

Sociétés locales	322,00 €
Chauffage	74,00 €
Sociétés extérieures	729,00 €
Chauffage	76,00 €
2eme journée	169,00 €
Chauffage	70,00 €

CONFERENCES, REUNIONS, A-G

Location	124,00 €
Chauffage	74,00 €

BANQUETS, REPAS DE FAMILLE (location 2 jours)

Familles Fismoises	299,00 €
Chauffage	114,00 €
Autres communes	583,00 €
Chauffage	117,00 €
C.E ou Assoc. Fismes	233,00 €
Chauffage	108,00 €
C.E ou Assoc. Extérieur	298,00 €
Chauffage	117,00 €

VIN D'HONNEUR (3 heures maxi)

Personnes de Fismes ou Sociétés locales	109,00 €
Chauffage	40,00 €
Personnes ou Sociétés extérieures	185,00 €
Chauffage	42,00 €

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

SALLE POLYVALENTE DE CHEZELLES

<u>BALS ou SPECTACLES / EXPOSITION à BUT LUCRATIF</u>
--

Sociétés locales	267,00 €
Chauffage	60,00 €
Sociétés extérieures	494,00 €
Chauffage	63,00 €
2eme journée	140,00 €
Chauffage	58,00 €

<u>CONFERENCES, REUNIONS, A-G</u>
--

Location	98,00 €
Chauffage	60,00 €

<u>BANQUETS, REPAS DE FAMILLE (location 2 jours)</u>

Familles Fismoises	243,00 €
Chauffage	86,00 €
Autres communes	370,00 €
Chauffage	89,00 €
C.E ou Assoc. Fismes	180,00 €
Chauffage	82,00 €
C.E ou Assoc. Extérieur	197,00 €
Chauffage	89,00 €

<u>VIN D'HONNEUR (3 heures maxi)</u>

Personnes de Fismes ou Sociétés locales	69,00 €
Chauffage	34,00 €
Personnes ou Sociétés extérieures	126,00 €
Chauffage	35,00 €

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

CENTRE D'ANIMATION COMMUNAL

BALS ou SPECTACLES / EXPOSITION à BUT LUCRATIF

Sociétés locales	293,00 €
Chauffage	38,00 €
Sociétés extérieures	308,00 €
Chauffage	40,00 €
2eme journée	99,00 €
Chauffage	38,00 €

CONFERENCES, REUNIONS, A-G

Location	73,00 €
Chauffage	38,00 €

BANQUETS, REPAS DE FAMILLE (location 2 jours)

Familles Fismoises	147,00 €
Chauffage	57,00 €
Autres communes	247,00 €
Chauffage	59,00 €
C.E ou Assoc. Fismes	123,00 €
Chauffage	57,00 €
C.E ou Assoc. Extérieur	148,00 €
Chauffage	59,00 €

VIN D'HONNEUR (3 heures maxi)

Personnes de Fismes ou Sociétés locales	52,00 €
Chauffage	20,00 €
Personnes ou Sociétés extérieures	90,00 €
Chauffage	22,00 €

**EQUIPEMENT CULTUREL ET DE FORMATION
"LA SPIRALE"**

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

SALLE DE SPECTACLE - par journée	
Toute journée commencée étant due (matériel et fluide compris)	
Spectacles vivants, projections cinématographiques ou vidéo, assemblées générales, congrès, événements associatifs ou d'entreprise (salle places assises 195 places)	1 200,00 €
Concerts ou spectacles de toutes natures (salle gradins repliés place debout 450 places)	1 400,00 €
Journée de répétition, de montage ou de résidence de 9h00 à 17h30 (hors technicien)	600,00 €
Un encadrement technique par le régisseur de la Ville est obligatoire lors de ce type de mise à disposition (sauf décision particulière de mise à disposition d'un technicien à titre gracieux)	sur devis
<i>Evènement contribuant au rayonnement de la ville de Fismes et de sa vie culturelle, sur décision particulière</i>	<i>gratuité</i>

ESPACES DE FORMATION	
Formations courtes - mise à disposition d'une salle de formation	
la 1/2 journée	60,00 €
la journée	80,00 €
Formations longues, incluant une salle de formation et un bureau de formateur	
par semaine	320,00 €
par mois	sur devis
par an	sur devis
<i>Evènement contribuant au rayonnement et au développement de la ville de Fismes et de ses partenaires institutionnels</i>	<i>gratuité</i>

Commission culture

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 2025

SPECTACLES SAISON CULTURELLE

CATÉGORIE A

(non inclus dans l'abonnement)

Tarif plein	28,00 €
Tarif réduit	24,00 €
Enfants de - de 12 ans	8,00 €

CATEGORIE B

Tarif plein	24,00 €
Tarif réduit	20,00 €
enfants de - de 12 ans	8,00 €

CATEGORIE C

Tarif plein	20,00 €
Tarif réduit	16,00 €
enfants de - de 12 ans	6,00 €

CATEGORIE D

Tarif plein	16,00 €
Tarif réduit	12,00 €
enfants de - de 12 ans	6,00 €

CATEGORIE E

Tarif plein	8,00 €
Tarif réduit	4,00 €
enfants de - de 12 ans	0,00 €

tarifs uniques

tarif unique	5,00 €
--------------	--------

. Agent/Élu participant au placement/billetterie du spectacle . Initiatives promotionnelles destinées au rayonnement de la commune (places offertes - événements municipaux, jeux radio, etc.) . Initiatives caritatives (places offertes - Téléthon, etc.)	gratuit
---	---------

CATEGORIE CABARET (repas inclus) - non inclus dans l'abonnement

Tarif plein	35,00 €
	35,00 €
	35,00 €
Tarif réduit	31,00 €
enfants de - de 12 ans	24,00 €

CATEGORIE CINÉMA

Tarif plein	7,00 €
Tarif réduit	4,00 €
enfants de - de 12 ans	4,00 €

Tarif plein : tout public
Tarif réduit: collégiens, lycéens, étudiants,
bénéficiaires du RSA et du CCAS de Fismes
Tarif enfant : enfant moins de 12 ans

Réservation en ligne, frais de location par billet Réservation en mairie ou à La Spirale	0,70 € gratuit
---	-------------------

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 2025

CIMETIERE

CONCESSION (2 m²)

15 ans	107,00 €
30 ans	213,00 €
50 ans	541,00 €

ESPACE CREMATISTE

CONCESSION (0,36 m² Pleine terre)

15 ans	55,00 €
30 ans	84,00 €
50 ans	122,00 €

CAVEAU D'URNES (0,36 m²)

concession pleine terre de 0,36m² + prix du caveau (150€)

15 ans	208,00 €
30 ans	236,00 €
50 ans	275,00 €
<u>renouvellement (sans prix de caveau)</u>	
15 ans	55,00 €
30 ans	84,00 €
50 ans	122,00 €

COLUMBARIUM

Une case

gravure à la charge du concessionnaire

30 ans	471,00 €
50 ans	619,00 €

JARDIN du SOUVENIR

gratuit

PENALITES CIMETIERE

prévues au règlement du cimetière pour dépôt de gravats ou d'objets non évacués 90 jours après une inhumation, pénalité par jour supplémentaire (article 58 du règlement)

Pénalité par jour de retard après 90 jours	22,00 €
--	---------

VACATION FUNERAIRE

Par vacation	25,00 €
--------------	---------

Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2025

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

FAMILLES FISMOISES *

TARIFS MENSUELS (année scolaire / 9 mois)

QUOTIENT FAMILIAL	EVEIL MUSICAL	FORMATION MUSICALE	INSTRUMENT 30 MM	INSTRUMENT 45 MM
0 à 3000 €	5,39 €	7,08 €	21,44 €	32,16 €
3001 à 5000 €	5,78 €	7,37 €	22,35 €	33,52 €
5001 à 7000 €	6,36 €	7,97 €	24,29 €	36,45 €
7001 à 9000 €	7,28 €	9,59 €	25,68 €	38,53 €
9001 à 12000 €	9,48 €	10,64 €	29,16 €	43,73 €
12001 à 15000 €	12,95 €	17,58 €	37,26 €	55,88 €
15001 à 18000 €	14,10 €	19,32 €	39,57 €	59,35 €
+ de 18000 €	15,26 €	19,89 €	44,19 €	66,29 €

Tarifs pour un seul enfant. Une réduction de 20 % est appliquée au deuxième enfant d'une même famille, de 30 % au 3ème, etc.

** Sont assimilées aux familles fismoises les familles pouvant justifier du paiement d'impôts locaux alimentant de budget municipal, et les agents municipaux et leurs enfants à charge.*

*** les membres de la fanfare municipale ne sont pas facturés des cours d'instrument*

FAMILLES EXTERIEURES

TARIFS MENSUELS (année scolaire / 9 mois)

habitants de JONCHERY	17,34 €	22,66 €	49,80 €	74,70 €
habitants des autres communes	18,11 €	23,46 €	57,42 €	86,14 €

PRATIQUE COLLECTIVE

TARIF ANNUEL

Toutes familles	1 h / semaine	33,00 €
	1h30 / semaine	49,00 €
	2h / semaine	65,00 €

MISE à DISPOSITION - ENSEIGNANTS école de musique

pour les scolaires (tarif applicable au 1^{er} octobre 2023)

Intervention dans les écoles	Forfait horaire	32,00 €
------------------------------	------------------------	---------

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DROITS DE PLACE	
MARCHE & SAINT ELOI	
de 0 à 9 mètres	8,00 €
le mètre supplémentaire	1,00 €
camion	63,00 €
BROCANTE MJC - BRIC A BRAC	
emplacement de 2,50 m	8,00 €
BROCANTE U.S.F.	
1 mètre linéaire	3,00 €
BROCANTE T.C.F	
3 mètres linéaires	5,00 €
BROCANTE Salle municipale - U.S.F Foot	
emplacement d'un table	12,00 €
BROCANTE Salle municipale - U.S.F Pétanque	
emplacement d'un table	6,00 €

EMPLACEMENTS SPECIFIQUES : FOIRE SAINT-ÉLOI, AUTRE FOIRE OU FESTIVAL	
1 ml chapiteau ou bâtiment chauffé	3,15 €
Chalet	16,00 €
Chèque de caution réservation	50,00 €

PERMIS DE STATIONNEMENT	
STATIONNEMENT DE MANEGES FORAINS : FETE PATRONALE OU AUTRE	
Stands	20,00 €
manège enfantin	45,00 €
autre manège	100,00 €
La Mairie s'accorde le droit de pouvoir lors de certaines années, exonérer les forains de ce droit de place	
VENTE EN VEHICULES AMENAGES OU CHALET / mois	
Véhicule aménagé « pizzas » ou food truck - vente régulière	100 €
Véhicule aménagé ou châtlet (hors marché hebdomadaire) : produits alimentaires (pain, asperge, charcuterie, etc.) et confectionnés (sandwiches, plats à emporter...)	80 €
TERRASSES OUVERTES	
occupation pour 6 mois, du 15 avril au 15 octobre, le m ²	10,00 €
VENTE ou EXPOSITION à vocation commerciale	
occupation à l'année, le m ²	20,00 €

AUTRES	
VENTE DISQUE ZONE BLEUE - Accueil de la Mairie	
1 disque zone bleue	1,00 €
VENTE SAC - à déjection canine - Accueil de la Mairie	
Lot de 100 sacs	2,00 €

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DROITS DE VOIRIE	
Échafaudage reposant sur le sol ou suspendu (m.l/jour)	1,00 €
Nacelle installée sur voie publique (m.l/jour)	1,00 €
Installation de grue (forfait)	300,00 €
Benne sur voirie (/jour)	10,00 €
Cabane de chantier (/unité/jour)	1,50 €
Clôture de chantier (m ² d'occupation du domaine (/m ² /jour)	0,20 €
Dépôt de matériaux sur la voirie publique entourés (/m ² /jour)	2,00 €
Étalement (/m ² /jour) (m ² de surface occupée pour remise en sécurité d'un bâtiment ou d'un immeuble)	5,00 €
Neutralisation de places de stationnement (/unité/jour) (≥5 jours consécutifs)	1,50 €
Neutralisation de place pour convoyeur de fonds (/unité/an)	50,00 €
Enseigne en drapeau en faisant saillie sur la voie publique (/an)	50,00 €
<i>toute fraction de mètres sera comptée par un mètre entier</i>	

CAPTURE et GARDE d'ANIMAUX ERRANTS

(tarif applicable au 1^{er} octobre 2025)

1 ^{ère} capture	avertissement verbal au propriétaire
2 ^{ème} capture et suivantes	
Forfait (jour) :	36,00 €
Forfait (nuit)	72,00 €
Forfait jours fériés et dimanche :	60,00 €
Frais de garde - pension Forfait nuitée :	10,00 €

Commission éducation et sports

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 2025

STADE	
Mise à disposition du terrain synthétique sur décision particulière de la municipalité. Montant par match.	132,00 €
Mise à disposition du stade sur décision particulière de la municipalité. Pour une période de 3 jours.	800,00 €
Mise à disposition du stade pour les établissements scolaires	<i>gratuité</i>

HALLE ALBERT BATTEUX	
Prise en charge des fluides pour la mise à disposition du stade pour les établissements scolaires, hors convention particulière (heure)	9,00 €
Badge d'accès à la Halle Batteux (unité)	20,00 €

MISE à DISPOSITION - Responsable des sports pour les scolaires	
Intervention pour les scolaires (Forfait horaire)	32,00 €

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 2025

MEDIATHEQUE

Abonnement annuel PAR FAMILLE	10,00 €
Abonnement annuel : jeunes de moins de 18 ans (fismois ou scolarisés à Fismes)	gratuité

TARIF IMPRESSIONS ET REPROGRAPHIE
--

Copie de document issu de recherches internet (par page)	0,15 €
1 photocopie de document communicable à l'attention d'un administré	0,15 €

MISE à DISPOSITION - Responsable médiathèque pour les scolaires et petite enfance (hors crèche municipale)

Intervention pour les scolaires et petite enfance (hors crèche municipale) Forfait horaire :	30 €
--	------

Tarifs applicables au 1^{er} octobre 2025

MATÉRIEL Bâtiment

Dégradation : matériel municipal mis à dispositiion

Tarif unitaire : Table	50,00 €
Tarif unitaire : Chaise	25,00 €
Tarif unitaire : Podium 4 x4	150,00 €